



Publication externe de poste vacant

50172532

Job Posting Title

Chef de la Division du bien-être social, des groupes vulnérables et de la lutte contre la drogue

Date de début

05.01.2017

End Date

05.02.2017

Code de référence

SA P5 06

Désignation de la fonction

Head of Division: Social Welfare, Vulnerable Groups and Drug Control

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

En vue de la réalisation de cet objectif, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres à la mise en place d'une nouvelle structure organisationnelle et au recrutement à tous les postes vacants.

La Commission de l'Union africaine invite les citoyens de tous les États membres de l'Union à soumettre leurs candidatures au poste de chef de la Division du bien-être social, des groupes vulnérables et de la lutte contre la drogue.

Les candidats des pays les moins représentés à la Commission de l'Union africaine suivants sont encouragés à soumettre leurs candidatures : Angola, Érythrée, République centrafricaine, Cap-Vert, Comores, Congo (RDC), Djibouti, Guinée équatoriale, République de Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Madagascar, Namibie, République arabe sahraouie, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Somalie et Soudan du Sud.

Service

Intitulé du poste : Chef de la Division du bien-être social, des groupes vulnérables et de la lutte contre la drogue

Grade : P5

Département : Département des affaires sociales

Supérieur hiérarchique : Directeur du Département des affaires sociales

Lieu d'affectation : Addis-Abeba (Éthiopie)

Tâches

Le Chef de la Division du bien-être social, des groupes vulnérables et de la lutte contre la drogue doit effectuer les tâches suivantes :

- Initier la préparation et la formulation des programmes, politiques et stratégies appropriés (notamment la protection et l'aide sociales) concernant la Division pour la mise en œuvre au niveau continental.
- Étudier et analyser les situations et les tendances, et planifier et harmoniser les programmes et questions de développement connexes pour les groupes marginalisés et vulnérables dans les États membres, ainsi que des engagements pris au niveau mondial par rapport aux secteurs de programme au sein de la division.
- Servir de personne ressource et promouvoir les questions concernant ou affectant la division, notamment la recherche de solutions aux problèmes ;
- Apporter l'expertise, donner des conseils stratégiques et techniques aux États membres et aux partenaires de l'UA et aux autres organisations concernées ;
- Renforcer la coopération et la collaboration à travers la facilitation des fonctions de liaison et de coordination avec les services concernés de la Commission, les États membres, les agences de l'ONU, les partenaires de l'UA, les organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres organisations concernées ;
- Promouvoir, coordonner et harmoniser les activités et programmes des unités de la division en collaboration avec d'autres départements de l'UA, les institutions spécialisées de l'UA, les bureaux régionaux et les communautés économiques régionales ainsi que les programmes des ministères sectoriels connexes.
- Promouvoir la coopération régionale africaine et internationale en collaboration avec les États, les communautés et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales.
- Représenter le département à toutes les réunions relatives aux sports et à la culture et faire un compte rendu sur les questions abordées et les actions à prendre ;
- Assurer la gestion générale de la division, notamment le suivi, l'analyse, l'évaluation, la communication des questions liées au personnel les performances, l'assurance de qualité, les plaintes, la discipline et les besoins en fiscalité conformément aux règles et procédures en vigueur. Assurer la gestion budgétaire ;
- Superviser et diriger les activités du personnel. Rédiger et mettre à jour les descriptions de postes de l'unité et faire des recommandations concernant la classification du personnel ;
- Apporter des contributions substantives dans l'examen des dossiers de candidature, l'entretien avec les candidats et le choix des décisions ;
- Élaborer et fixer les normes d'efficacité du personnel ;
- Effectuer une évaluation des performances du personnel indépendante avec le personnel ;
- Répondre aux plaintes et déterminer les mesures correctives à prendre pour le personnel avec l'autorité chargée d'appliquer ces mesures et/ou soumettre ou recommander ces mesures à la hiérarchie ;
- Produire et soumettre des rapports périodiques sur les activités et les missions spécifiques ;
- S'acquitter de toutes les autres tâches qui lui sont confiées.

Exigences

1. QUALIFICATIONS REQUISES

Le candidat doit être titulaire d'au moins un Master en études du développement, travail social, développement communautaire ou toute autre discipline pertinente en sciences sociales.

2. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE REQUISE

Les candidats doivent avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle en développement social/travail social ou tout autre domaine connexe, dont au moins 3 ans à un poste de haut responsable. L'expérience en promotion de l'information, de l'éducation et de la communication serait un atout.

3. AUTRES APTITUDES REQUISES

- Avoir une connaissance pratique en matière d'analyse et d'élaboration des politiques, et en matière de gestion et de planification de programmes et projets ;
- Avoir d'excellentes aptitudes en matière de rédaction et d'établissement de rapport ;
- Avoir de bonnes aptitudes en matière de communication et de négociation ;
- Avoir de bonnes aptitudes en matière de planification et d'organisation ;

- Avoir des aptitudes en mobilisation des ressources ;
- Avoir des aptitudes en matière de gestion, notamment en gestion financière ;
- Avoir des connaissances de l'informatique ;
- Avoir des aptitudes en matière de recherche, de documentation, de plaider et d'analyse de la politique sociale.

4. CONNAISSANCE DES LANGUES

La maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, arabe, français et portugais) est requise. La connaissance d'autres langues de travail de l'UA serait un atout.

5. DURÉE DU CONTRAT

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période initiale de trois ans, dont les douze premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de deux ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

6. ÉGALITÉ DE CHANCES

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

7. RÉMUNÉRATION

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 57 515,00 \$ EU (P5 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (48 % du salaire de base), l'indemnité de logement (21 196,80 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (75 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 7 800 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine.

8. DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 5 Février 2017, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

Les candidatures déposées font l'objet d'une présélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une présélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines

Commission de l'Union africaine

P.O. Box 3243, Addis Ababa (Ethiopia)

Fax : 00251-11-5525840/5510430

Courriel : au-recruits@africa-union.org

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters